

FAITS DIVERS.

Navette-Orléans, 21 Nov. 1906. Indications pour la Lousiane-Temps beaux; pluie, à la fin de la nuit.

VENTES INSCRITES AU BUREAU DES ALIÉNÉS.

E. Thout et Mme A. Slepman, un terrain de terre boriée par les rues Carondelet, Esper, Terpelotte et St-Charles, \$3,000.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. E. J. Flynn et G. W. Margolis réclamation de \$1,000. H. S. Fulton et C. M. Holden sur des billets.

Cour Criminelle de District.

Séance A-Juge J. G. Baker. Condamnations: Andrew Danwell - notes de violence; 10 jours de prison.

QUINQUAENNAL.

Age - "oui non" par ans. \$500 600. Age - "oui non" par ans. \$500 600. Age - "oui non" par ans. \$500 600.

Les Courses.

Nouvelle hécatombe de favoris. Un seul, Stockholm, a été prohibitive d'un contre deux, est arrivé premier.

Collisions.

Hier matin, à huit heures et demie, une collision s'est produite à l'intersection des rues Josephine et Chestnut.

A Fort Eads.

Port Eads, 20 novembre, six heures du soir. Vent de l'est, temps couvert au parti.

Filous arrêtés.

Un agent de police Bitterwolf a opéré une bonne capture, hier matin. Depuis plusieurs jours, la police a été avisée d'un filou qui se faisait appeler dans la soirée de W. T. Joy, rue Howard.

Acquies.

J. E. Bertrand, arrêté l'avant dernière nuit, par le détective Kerwin, pour avoir en circulation des faux chèques, a comparé hier matin devant le juge Finnegan et a été honorablement acquies.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Boeufs - Choix corail, etc. 2 50 3 00. Vaches - Choix corail, etc. 2 50 3 00. Moutons - Choix corail, etc. 2 50 3 00.

La compagnie dite Municipal Ice Manufacturing Company entre les mains d'un receveur.

Judith Hart, résidente de l'Etat de New York, a fait hier, enregistrer une pétition demandant à la Cour Civile de District, de nommer un receveur pour la Municipal Ice Manufacturing Co., que l'on dit insolvable.

Le pétitionnaire est porteur de 87 de ces bons auxquels sont attachés tous les coupons dus à partir du jour janvier 1894. Or, les intérêts de ces 87 bons n'ont pas été payés, pas plus que les intérêts des autres bons, par suite de la mauvaise administration des affaires de la Compagnie.

A la recherche de deux voleurs.

Les détectives Flood et Litchford se préparent à partir prochainement pour Louisiane, afin de ramener à la Nouvelle-Orléans Paul Stoltz et Géo Burkhardt, deux individus soupçonnés de coup de plusieurs accusations de vol. Ils ont été arrêtés à Louisiane pour avoir volé deux bicyclettes.

Coup de couteau.

A six heures hier soir, une querelle est survenue entre Rosa Brown et Julia Brown, au domicile de la première, rue Julie et Bienville. Julia a été frappée au ventre d'un coup de couteau au visage, a été portée à l'hôpital, puis conduite avec son compagnon à la station de premier protest.

Autre collision.

Deux chars ont fait collision hier soir vers sept heures, à l'angle des rues St-Charles et Delord. Le char No 15 de la ligne Jackson est heurté contre le char No 16 de la ligne de la rue Clio. Perseus n'a été blessé. Domaguer, ouvrier \$20.

Grèvement Blessé.

Abraham Perelli, un homme de couleur, a été transporté à l'hôpital, hier matin, par suite d'une chute. Il a été blessé à la tête et au bras. Le blessé est âgé de 45 ans et est employé chez Victor Hudson, fabricant de chaussures.

L'Affaire Nicholls et DeBlanc.

C'est le 23 novembre que doit paraître devant le recorder Plungen M.M. W. E. Nicholls et J. DeBlanc, accusés de vol. Nicholls, cuisinier de l'ex-banque de commerce. Il soutient, comme on le sait déjà, qu'il n'a rien volé, mais qu'il a été forcé de le faire par le propriétaire de la banque.

Bureau d'Observations Méteorologiques.

On nous avait annoncé des froids pour hier et aujourd'hui. Mais les froids ne sont pas venus. Le "vague", comme disent les marins, a été très doux.

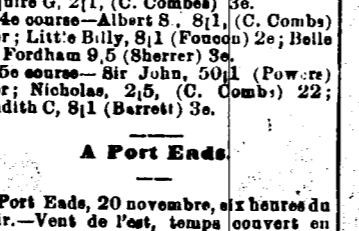
St-Charles.

C'est toujours un événement que l'apparition sur une de nos scènes théâtrales de Julia Marlowe Taber. Elle a toutes les qualités voulues pour interpréter magistralement les œuvres de Shakespeare.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur. SAMEDI, 21 NOVEMBRE 1906. Dans de deux - JOHN HOWARD, à 12 H.

POUR RIRE.



Charles Schmidt se croise avec son frère. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49,007 - Division C.

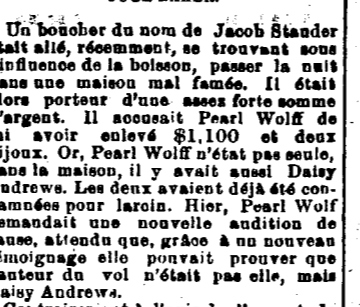
AVIS AUX OREANOIERES.

Charles Schmidt se croise avec son frère. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49,007 - Division C.

PETITES ANNONCES.

Changement de Bureau - Henry Chiswick, avocat, 22 et 24 rue de la Nouvelle-Orléans. 18 nov - 1 s.

OPERA FRANÇAIS.



Un bocher du nom de Jacob Standor était allé, récemment, se trouver sous l'influence de la boisson, passer la nuit dans une maison mal assés. Il était alors porteur d'une assez forte somme d'argent. Il avait été aperçu par un boucher, qui avait appelé Pearl Wolfe, lui avoir volé \$1,100 et deux bijoux.

NOUVELLES A LA MAIN.

Chaise - A dix heures et demie, hier matin, un homme, armé d'un revolver, a été aperçu par un boucher, qui avait appelé Pearl Wolfe, lui avoir volé \$1,100 et deux bijoux.

Arrivées de migrants.

PAR DU FLUVE - par steamer Grand Pitt - 80 barils sucre, 1123 barils sucre 7-90 barils mélasse.

THEATRES.

Académie de Musique. - Demain, à huit heures, sera représenté "A Divorce Cure" qui n'est autre qu'une comédie de la pièce, qu'on a adaptée avec habileté d'un des meilleurs auteurs de Sardou. Intéressant de par son sujet. Ajoutons seulement que l'interprétation en a été confiée à une compagnie excellente, qui attirera la foule dans la salle les 12 et mercredi soir.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur. SAMEDI, 21 NOVEMBRE 1906. Dans de deux - JOHN HOWARD, à 12 H.

POUR RIRE.

Charles Schmidt se croise avec son frère. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49,007 - Division C.

AVIS AUX OREANOIERES.

Charles Schmidt se croise avec son frère. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49,007 - Division C.

PETITES ANNONCES.

Changement de Bureau - Henry Chiswick, avocat, 22 et 24 rue de la Nouvelle-Orléans. 18 nov - 1 s.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Table listing ship arrivals and departures with columns for ship name, origin, and agent.

MESE FUNERERE.

Un meuble funéraire sera dit le mardi, 24 novembre 1906, à 7 heures du matin, en l'église de Notre Dame du Bon Secours, rue Jackson, pour le repos de l'âme de MATHIEU BENOIT, décédé le 15 novembre 1906.

MESE FUNERERE.

Un meuble funéraire sera dit le mardi, 24 novembre 1906, à 7 heures du matin, en l'église de Notre Dame du Bon Secours, rue Jackson, pour le repos de l'âme de MATHIEU BENOIT.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funébres. Rue Ste-Anne, No 623. Téléphone No 1043.

VENTES A L'ENCAISSE.

PARG. G. FRIEDRICH & CO. JOLIE RESIDENCE COTTAGE, No. 525 Rue Lizardi, PRES CHARTRES.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur. SAMEDI, 21 NOVEMBRE 1906. Dans de deux - JOHN HOWARD, à 12 H.

POUR RIRE.

Charles Schmidt se croise avec son frère. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49,007 - Division C.

AVIS AUX OREANOIERES.

Charles Schmidt se croise avec son frère. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49,007 - Division C.

PETITES ANNONCES.

Changement de Bureau - Henry Chiswick, avocat, 22 et 24 rue de la Nouvelle-Orléans. 18 nov - 1 s.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de contenu, etc, d'une loterie consistant en vaches, chevaux, wagons, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 49,106 - En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procureur à moi désigné, le M. MEREDITH, 21 novembre 1906, a été autorisé à vendre, à la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de contenu, etc, d'une loterie consistant en vaches, chevaux, wagons, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 49,106 - En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procureur à moi désigné, le M. MEREDITH, 21 novembre 1906, a été autorisé à vendre, à la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Sur les lieux No 3,924 à l'encadrement des rues Clio et Bienville, 14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 bœuf, 10-10-10, etc, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir: